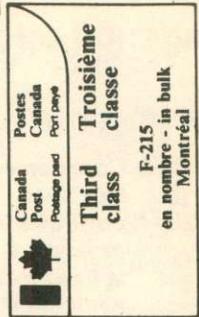


service de l'information (514) 286-2155, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5



# nouvelles csn

numéro 86 semaine du 30 sept. au 6 octobre 1980



**NOUVELLE CONVENTION À MACHINERIE OMEGA DE SAINT-HYACINTHE** — Pour la première fois depuis 12 ans, les employés ont réussi cette année, pour reprendre leur expression, à négocier « d'égal à égal » avec la nouvelle direction de l'entreprise. En 1978, le renouvellement de la convention avait occasionné une grève de huit mois. Parmi les principaux gains, signalons des hausses de salaire de \$ 1.65 l'heure pour un contrat d'une durée de 2 ans, ce qui portera le salaire moyen à \$ 9.00 l'heure, en plus d'un 50 cents additionnels pour les employés préposés à l'installation.

\*\*\*

**AU SAGUENAY, DEUX GRÈVES QUI DURENT DEPUIS PLUS DE 4 MOIS** — Deux groupes de travailleurs du Saguenay luttent depuis plus de quatre mois pour obtenir satisfaction de leurs revendications. Il s'agit des 64 employés de la ferronnerie Fercomat, de Chicoutimi, et des 22 employés de Boily et cie, spécialisée dans la vente en gros de matériaux de construction. Les employés de Boily et cie doivent faire face à leur troisième conflit. Ces deux groupes de travailleurs et de travailleuses comptent sur le soutien financier et moral du mouvement pour poursuivre leur lutte.

**MARQUES DE SYMPATHIE À L'ENDROIT DE NOTRE CAMARADE JEANNE BELZIL** — De nombreux messages de sympathies en provenance de toutes les régions ont aidé notre camarade, touchée la semaine dernière par le décès de son mari. Jeanne est au service de l'information depuis dix ans.

**LE POINT DANS LE PAPIER \*\*\* LES TRAVAILLEURS DE CPCV ÉVACUÉS \*\*\* LES CONCIERGES DE LA CSRO VEULENT NÉGOCIER \*\*\* LISTE DES GRÈVES À LA CSN \*\*\***

Montréal, le 3 octobre 1980 — **ENQUÊTE BELMORAL : LA CSN PERSISTE DANS SA DEMANDE** — En refusant d'élargir le mandat confié à la commission d'enquête sur la tragédie de Belmoral, sous prétexte que cela retarderait la mise en place de mesures concrètes dans les mines souterraines, le ministre Marois use d'un prétexte fallacieux pour éviter de traiter de toute la question de la santé-sécurité dans les mines. En effet, selon le président de la CSN, rien n'empêche le gouvernement d'élargir le mandat de la commission d'enquête en lui demandant cependant de produire tout d'abord son rapport sur la sécurité dans les mines souterraines et d'ensuite accomplir les travaux relatifs à l'élargissement de son mandat. Selon le président de la CSN, ceci est d'autant plus urgent que le ministre Marois déclare lui-même que la Commission de la santé et de la sécurité, créée en vertu de la loi 17, n'est pas en mesure d'assumer ce mandat puisque toutes les énergies sont prises pour la mise en oeuvre de la loi 17. Ce qui est en cause, c'est le manque de volonté politique. Le ministre ne nie même pas la nécessité de l'élargissement du mandat de la commission ou, à tout le moins, l'urgence de se pencher sur les autres aspects relatifs à la santé et la sécurité des travailleurs des mines. Pourquoi le ministre refuse-t-il de répondre affirmativement à notre demande? De peur d'être obligé de prendre des mesures qui ne plairaient pas aux compagnies? de conclure M. Rodrigue. Rappelons que la CSN a déposé un mémoire, à Val d'Or, à la commission Belmoral, justifiant l'urgence d'élargir le mandat de cette commission.

□ □ □

## L'agenda du mouvement

### octobre

- 1-2 **Commerce** réunion d'équipe à Montréal
- 2-3-4 **colloque sur l'autogestion** organisé en collaboration par la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal et la revue *Possibles*, \$ 10 d'inscription
- 3-4 **condition féminine** réunion des comités régionaux à Montréal
- 7 **réunion du Comité Inter-conseil centraux**
- 10-12 **conseil central de Trois-Rivières** congrès au cégep local sous le thème : **Pour un syndicalisme d'action : détermination, combativité, unité**
- 14-16 **conseil confédéral** au 155 Charest à Québec
- 17-19 **conseil central de la côte-nord** congrès à Hauterive
- 17-19 **FESP, conseil fédéral**
- 17-19 **conseil central des Laurentides** congrès annuel du conseil central
- 19-22 **conseil central de Lanaudière** congrès régulier
- 22 **FNSBB** réunion secteur connexe
- 23-24 **FNSBB** réunion de l'équipe élargie
- 25 **FNSBB** réunion secteur construction
- 26-31 **fédération des affaires sociales (CSN)** congrès régulier à Québec.
- 31 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy

### novembre

- 1-2-3 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy
- 7-9 **SECSN** assemblée annuelle au 155 Charest, à Québec
- 29-30 **confédération des syndicats nationaux.** Poursuite du congrès régulier de mai dernier. À Québec.

\*\*\*

### SESSIONS DE FORMATION POUR LES SALARIÉ-E-S CSN —

- **19-24 octobre** : session de militants à la direction des grèves
- **2-7 novembre** : session d'initiation au syndicalisme
- **16-21 novembre** : session d'arbitrage
- **30 novembre — 5 décembre** : session sur la négociation

Pour vous inscrire, vous devez communiquer avec Céline Brochu à **286-2224**

### *dans le papier*

## Les travailleurs s'unissent face à la campagne d'intimidation des compagnies

Les 5000 travailleurs du papier et de la forêt présentement en grève au Québec condamnent l'attitude méprisante des compagnies CIP, Abitibi-Price, Québec North Shore et Rexfor dans les présentes négociations. Non-contentes d'avoir saboté toute tentative de négociation et de conciliation, ces compagnies ont décidé de s'adresser directement aux syndiqués par-dessus la tête de leurs organisations syndicales afin de les intimider, eux ainsi que leurs familles.

### Abitibi-Price

Cette compagnie a littéralement inondé les familles des grévistes de lettres d'intimidation. Les trois syndicats en grève à cette compagnie ont cependant dénoncé cette compagnie par une pétition signée par 80 % des 2000 grévistes. Les maires-députés de Jonquière et d'Alma ont aussi appuyé les syndiqués et demandé à la compagnie de revenir à la table de conciliation.

### CIP à La Tuque

Les 1500 forestiers ont reçu par la poste, eux aussi, une offre finale de la compagnie qui ne rencontre absolument pas les objectifs des travailleurs. Des assemblées ont été tenues par le syndicat à la grandeur du Québec, les forestiers de la Haute-Mauricie venant de plus de 200 municipalités.

### QNS et Scierie des Outardes

Même arrogance des compagnies à l'égard des travailleurs de la Côte-Nord : offres globales par-dessus la tête des syndicats, conciliation qui n'avance à rien dans un cas (QNS), refus de négocier dans l'autre.

### Côté négociation

Dans l'ensemble de ces dossiers, les négociations sur les clauses normatives sont complètement bloquées, particulièrement tout ce qui touche l'abolition du travail à forfait, le revenu garanti, la sécurité-santé... La mauvaise foi des compagnies est particulièrement claire dans le cas du travail à forfait, qu'ils refusent d'abolir au Québec alors qu'il est pratiquement disparu en Colombie britannique et en Ontario.

En fait, on a plutôt l'impression que les compagnies cherchent plus à casser les syndicats CSN qu'à régler des conventions collectives.

### Hull, le 2 octobre 1980 — LES CONCIERGES DE LA CSRO VEULENT NÉGOCIER —

Les 70 travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, en grève depuis le 7 décembre 1979, veulent négocier et sont d'avis que seule la mauvaise volonté des commissaires empêche un règlement négocié. Malgré la décision du juge du tribunal du travail, Robert Burns, qui reconnaît le droit au travail des grévistes, les commissaires conservent une attitude hautaine, hors-la-loi, pourrions-nous dire. Les concierges devront-ils se faire justice eux-mêmes ?

**Montréal, le 3 octobre 1980 — SELON LA CSN, LE PROGRAMME CONSTITUTIONNEL DE TRUDEAU EST INACCEPTABLE** — La CSN trouve inacceptable le programme constitutionnel de Trudeau car, ce programme amende la constitution sans même qu'il n'y ait entente entre les parties, brime les droits linguistiques de la majorité québécoise, ignore les droits collectifs des travailleurs et trace la voie d'un Canada version Trudeau où le Québec serait réduit au simple rang d'une province comme les autres. Selon le président de la CSN, en incluant une charte des droits linguistiques, Ottawa écarte les droits de la majorité francophone du Québec comme si cette majorité jouissait des mêmes garanties de survie que la majorité anglophone du Canada anglais. Ottawa amende ainsi la constitution sans qu'il y ait eu entente entre les parties. En ce qui concerne la charte des droits, la CSN souligne l'absence des droits collectifs, notamment d'une véritable charte des droits des travailleurs et de leurs organisations syndicales qui garantirait le droit de se former en syndicat, le droit d'exercer la grève, le droit de bénéficier d'un salaire égal pour un travail égal, etc. La CSN soutient qu'une telle charte devrait lier d'un commun accord, tant Ottawa que les provinces mais que son application devrait être la responsabilité des assemblées législatives provinciales. « Sans nous dire ce qui sera fait, mais insistant beaucoup plus sur la façon dont les choses seront faites, le premier ministre Trudeau pose les jalons d'amendements constitutionnels qui ne tiendraient plus compte des réalités régionales du Canada tout en laissant croire au parlement britannique que la formule d'amendement est assez souple pour tenir compte de la réalité canadienne. Bref, ce que Trudeau ne peut faire maintenant, il se donne tout simplement les moyens de la faire plus tard », a soutenu le président de la CSN. « Ce que propose Trudeau, en quelque sorte, c'est d'accentuer l'oppression nationale du peuple québécois et renforcer les effets de l'exploitation. En rapatriant unilatéralement la constitution, le gouvernement fédéral demande rien de moins qu'un chèque en blanc et rien ne garantit que les règles du jeu qu'il établit aujourd'hui unilatéralement ne seront pas changées par lui unilatéralement plus tard », a déclaré Norbert Rodrigue. « Si Trudeau était vraiment sincère lorsqu'il parle des droits individuels, il pourrait commencer par abolir la Loi des mesures de guerre, une mesure qui ne demande pas l'accord des provinces, » a conclu M. Rodrigue.

□ □ □

**Valleyfield, le 29 septembre 1980 — LA POLICE ÉVACUE LES OUVRIERS DE CPCV** — La sûreté municipale de Valleyfield a fait évacuer les ouvriers de CPCV qui occupaient les bureaux du député péquiste Lavigne depuis le 24 septembre dernier. Contrairement à toutes les promesses du député qui se disait à 100 % d'accord avec leurs demandes, c'est la police qu'il a appelé lorsqu'il a réussi à sortir.

□ □ □

## à la CSN au 2 octobre 1980

### 7230 grévistes dans 33 conflits

#### Sud-Ouest québécois

Cinéma du Sud-Ouest (FNC) : 5 grévistes depuis le 4 février 1977

#### Côte-Nord

Quebec North Shore (FTPF) : 600 grévistes depuis le 14 juillet 1980

Soc. Conservation Côte-Nord (FTPF) : 88 grévistes depuis le 1er juillet 1980

Forest Scieries Outardes (FTPF) : 425 grévistes depuis le 1er juillet 1980

Empl. municipaux Hauterive (FESP) : 23 lock-outés depuis le 18 septembre 1980

**RETOUR AU TRAVAIL À DRUMMONDVILLE** — L'arrêt de travail qui durait depuis le 19 septembre au centre hospitalier Georges Frédéric de Drummondville a pris fin le 2 octobre. Cet arrêt de travail avait été déclenché pour appuyer la réintégration à son poste d'un salarié suspendu sur la présomption qu'il avait occasionné des blessures à un patient. Ce salarié recevra son salaire jusqu'au 19 octobre, date où la direction devra faire connaître sa décision finale, à savoir s'il est réintégré, suspendu ou congédié, auquel cas un arbitrage accéléré se tiendra le 13 novembre. Une lettre d'entente a été signée avec le Comité local des malades, précisant que le comité provincial n'intentera aucune poursuite contre la CSN.

#### APPUIS AU SYNDICAT CPCV —

Plusieurs syndicats et conseils centraux ont fait parvenir des appuis aux travailleurs de l'usine CPCV, de Valleyfield, dont quelque 250 d'entre eux ont été victimes de mises à pied. Ils réclament que les articles 186 et 187 de la loi sur la sécurité-santé au travail soient promulgués, ce qui leur assurerait leur salaire pendant que des travaux sont effectués pour rendre salubres certains départements de l'usine. Le 26 août, deux travailleurs étaient tués et deux autres blessés par suite d'une explosion.

#### LE SYNDICAT CSN EST ENFIN RECONNU AU COLISÉE DE QUÉBEC —

Les salariés placeurs et gardiens du Colisée de Québec, en grève depuis le 6 avril 1978, viennent de recevoir une décision du commissaire du travail, Robert Caron, modifiant la structure légale de l'appartenance des salariés à un syndicat de leur choix. Cette décision met fin aux différends juridiques entre la Ville de Québec et l'Union des employés des centres récréatifs du Québec, ayant à sa tête, M. J.-J. Côté, organisateur du syndicat de boutique. Dans cette décision, le commissaire du travail change le nom de l'Union des employés des centres récréatifs du Québec pour celui du Syndicat des employés du Colisée de Québec (CSN) et déclare que son président est Ernest Champagne. D'autre part, le syndicat a convoqué la Ville de Québec, soit, le maire Pelletier, à une séance de négociation le 17 octobre 1980, afin de négocier la convention collective et le protocole de retour au travail.

\* \* \*

## Outaouais

Empl. de la CSRO (FESP) : 70 grévistes depuis le 9 décembre 1979

## Lanaudière

Ferme Saint-Norbert (Commerce) : 3 grévistes depuis le 13 janvier 1978  
Trav. SNQ (Commerce) : 3 lock-outés depuis le 19 septembre 1980

## Montréal

Tex Bleach (Commerce) : 150 grévistes depuis le 6 février 1980  
Placeurs et ouvreuses PDA (FNC) : 400 grévistes depuis le 5 mai 1980  
Tuck Tape (FTPF) : 105 grévistes depuis le 18 août 1980  
CTRSM entretien (FESP) : 108 lock-outés depuis le 19 septembre 1980  
Office franco-québécois « accompagnateurs » (FESP) : 20 grévistes depuis le 16 septembre 1980  
Café Campus (Commerce) : 56 grévistes depuis le 22 septembre 1980

## Québec

Garages La Pocatière et région (FMMPC) : 31 grévistes depuis le 5 août 1980

## Saguenay Lac Saint-Jean

Commis-comptables Banque Royale Alma (Commerce) : 17 grévistes depuis le 27 septembre 1979  
Commis-bureaux Banque Royale Cté Lapointe (Commerce) : 35 grévistes depuis le 27 septembre 1979  
Commis Banque Royale Baie des Ha Ha (Commerce) : 7 grévistes depuis le 27 septembre 1979  
Commis-comptables Boily-Alma (Commerce) : 22 grévistes depuis le 4 juin 1980  
Magasins Fercomat Chicoutimi (Commerce) : 64 grévistes depuis le 28 mai 1980  
P & P Saint-Joseph d'Alma (FTPF) : 833 grévistes depuis le 1er juillet 1980  
P & P Jonquière (FTPF) : 420 grévistes depuis le 1er juillet 1980  
P & P Kénogami (FTPF) : 765 grévistes depuis le 19 juillet 1980  
Forestiers Girardville (FTPF) : 195 grévistes depuis le 12 août 1980  
Magasins Serv O Mat Chicoutimi (Commerce) : 31 grévistes depuis le 26 septembre 1980

## Shawinigan

Trav. Forêt de la Mauricie (FTPF) : 1500 grévistes depuis le 1er juillet 1980

## Sherbrooke

Industries Rockland « Bombardier » (FMMPC) : 145 lock-outés depuis le 16 septembre 1980

## Richelieu-Yamaska

Ass. Boissons gazeuses Saint-Hyacinthe (Commerce) : 6 grévistes depuis le 10 juillet 1980

## Thetford Mines

Fournier Steel Works (FMMPC) : 75 grévistes depuis le 26 février 1980  
Imprimeurs Thetford (non fédéré) : 13 grévistes depuis le 31 juillet 1978

## Trois-Rivières

Reynolds (FMMPC) : 805 grévistes depuis le 25 février 1980

## Sept-Îles

Zeller's (Commerce) : 70 grévistes depuis le 12 mai 1980

□ □ □

## à l'organisation

**UN SYNDICAT CHEZ ACIER GENDRON** — Parmi les nombreux nouveaux syndicats CSN des dernières semaines, signalons celui des travailleurs de la firme Acier Gendron Ltée, qui viennent de déposer une requête en accréditation auprès du ministère du Travail. Au nombre de 23, ces travailleurs étaient non-syndiqués. Ils subissent des conditions de travail telles que le nombre d'accidents dont ils sont régulièrement victimes est carrément indécent. Leur travail consiste à fabriquer du fer d'armature pour les chantiers de construction.

\*\*\*

**NOUVEAU SYNDICAT À VICTO** — Le 22 septembre 1980, le Conseil central de Victoriaville déposait une demande d'accréditation pour les travailleurs de Filature Plessis Woollen Mills Ltée. Ce groupe compte 128 travailleurs. Nous avons déposé avec une belle majorité, soit 90 cartes signées. Ce syndicat sera affilié au secteur textile, vêtement, chaussures. Cette compagnie fabrique des couvertures de laine Kenwood et possède quatre autres succursales. Cette industrie existe depuis 1946. Ce groupe est très heureux d'appartenir à la CSN et, pour le prouver, l'organisation s'est faite en 48 heures.

\*\*\*

**VOTE DE GRÈVE CHEZ VOLAILLES VINCENT** — Les travailleurs du Syndicat des employés de Volailles Vincent Ltée (CSN), réunis en assemblée générale, ont rejeté les dernières offres de l'employeur dans une proportion de 99 %, par scrutin secret, et ont par ailleurs donné mandat au comité de négociation d'exercer tous les moyens de pression, y compris la grève générale, et ce dans une proportion de 99 %, aussi par scrutin secret. Cette cinquantaine de travailleurs-euses travaillent dans une usine de transformation de volailles et ils sont bien déterminés à atteindre les objectifs de négociation qu'ils se sont fixés.

\*\*\*